

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

SERVICES DU CHEF DU GOUVERNEMENT

Arrêté du 28 Joumada El Oula 1421 correspondant au 28 août 2000 portant délégation de signature au directeur de cabinet.

Le Chef du Gouvernement,

Vu le décret présidentiel n° 2000-256 du 26 Joumada El Oula 1421 correspondant au 26 août 2000 portant nomination du Chef du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 89-192 du 17 octobre 1989 portant détermination des services du Chef du Gouvernement ;

Vu le décret présidentiel du 27 Joumada El Oula 1421 correspondant au 27 août 2000 portant nomination de M. Brahim Bouzeboudjen en qualité de directeur de cabinet du Chef du Gouvernement ;

Arrête :

Article 1er. — Dans la limite de ses attributions, délégation est donnée à M. Brahim Bouzeboudjen, directeur de cabinet à l'effet de signer au nom du Chef du Gouvernement, tous actes et décisions y compris les arrêtés.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 28 Joumada El Oula 1421 correspondant au 28 août 2000.

Ali BENFLIS.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Arrêté interministériel du 10 Joumada El Oula 1421 correspondant au 10 août 2000 mettant fin aux fonctions de chefs de services régionaux du contrôle des engagements de dépenses et de suppléants.

Par arrêté interministériel du 10 Joumada El Oula 1421 correspondant au 10 août 2000, il est mis fin, à compter du 1er août 2000, aux fonctions de chefs de services régionaux du contrôle des engagements de dépenses et de suppléants, des régions militaires suivantes :

Chefs de services :

— Commandant : Mohamed Touati, 1ère région militaire ;

— Commandant : Saâdi Aït Kaci, 2ème région militaire ;

— Commandant : Bouamama Bousmaha, 4ème région militaire.

Suppléants des chefs de services :

— Commandant : Chérif Zeghoum, 1ère région militaire ;

— Commandant : Abdelkrim Mebrek, 6ème région militaire.

-----★-----

Arrêté interministériel du 10 Joumada El Oula 1421 correspondant au 10 août 2000 portant désignation de chefs de services régionaux du contrôle des engagements de dépenses et d'un suppléant.

Par arrêté interministériel du 10 Joumada El Oula 1421 correspondant au 10 août 2000, les officiers dont les noms suivent sont désignés, à compter du 1er août 2000, dans les fonctions de chefs de services régionaux du contrôle des engagements de dépenses et de suppléant, des régions militaires suivantes :

Chefs de services :

— Commandant : Chérif Zeghoum, 1ère région militaire ;

— Commandant : Abdelkrim Mebrek, 2ème région militaire ;

— Commandant : Essaïd Chibane, 4ème région militaire.

Suppléant du chef de service :

— Capitaine : Zouaoui Benbakriti, 1ère région militaire.

MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DES WAKFS

Arrêté interministériel du 7 Joumada El Oula 1421 correspondant au 7 août 2000 portant organisation de formation spécialisée pour l'accès aux grades d'imam mouderrès et d'imam instituteur.

Le Chef du Gouvernement,

Le ministre des affaires religieuses et des habous,

Vu le décret n° 66-145 du 2 juin 1966, modifié et complété, relatif à l'élaboration et à la publication de certains actes à caractère réglementaire ou individuel concernant la situation des fonctionnaires ;